



## **Assemblée générale du Bordeaux Bridge Club Esprit des Lois**

### **Jeudi 21 mars 2024 – 7 cours du chapeau rouge (33)**

## **Procès-Verbal**

---

### **PRÉAMBULE**

Ce jour, jeudi 21 mars 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du Bordeaux bridge club esprit des lois s'est réunie sur convocation de la présidente Hélène Bastier au 7 cours du chapeau rouge à Bordeaux. L'ordre du jour est exclusivement consacré à la démission de la présidente et l'élection du nouveau Comité Directeur.

### **Vérification des pouvoirs**

De 18h00 à 18h30, les membres présents sur place ont été enregistrés en signant la feuille d'émargement prévue à cet effet. Les mandataires des représentants d'adhérents ont également fait valider leurs pouvoirs auprès d'André Legros leur permettant ainsi de voter.

Tous ont acté de leur participation par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet tenu par André Legros.

En application de l'article 9.2 fonctionnement des statuts cette Assemblée Générale est soumise à quorum. Le Conseil d'administration ne peut valablement délibérer que



si au moins la moitié de ses membres est présente (ou dûment représentée). Un membre du CA ne peut détenir plus de deux pouvoirs.

Selon la feuille d'émargement, André Legros nous informe que le quorum est atteint avec : 48 présents et 59 représentés.

La Présidente, Hélène Bastier, chargée du rapport moral, ouvre la séance à 18H30.

## **RAPPORT MORAL**

C'est avec émotion qu'Hélène Bastier préside ce soir sa dernière Assemblée Générale du Bordeaux Bridge club esprit des Lois.

Elle rappelle qu'en décembre 2021 elle s'était engagée à prendre la présidence pour un an mais que finalement, grâce à l'équipe exceptionnelle qui l'a entourée, elle a jusqu'à ce jour poursuivi avec un très grand plaisir. Néanmoins, elle n'achèvera pas son mandat à l'échéance de décembre 2024 pour raisons de santé.

Hélène Bastier continue en disant que c'est la raison pour laquelle cette Assemblée Générale Ordinaire se tient ce soir car une partie du conseil d'administration ne se représentera pas. Il est donc nécessaire d'en élire un nouveau.

Elle confirme que 6 personnes sont démissionnaires et que 7 candidatures ont été envoyées électroniquement. Les 5 sortants ou personnes restantes le seront jusqu'en décembre 2024.

## ELECTIONS

La nouvelle liste est constituée des personnes suivantes :

5 déjà dans le Conseil d'administration :

Pierre Darbo, Jean-Jacques Paquier, Michèle Mases-Faussier, René Naudot, Marie-Dominique Durret Delbos.

7 nouvelles candidatures reçues électroniquement :

(Rajoutées dans ce compte-rendu par la secrétaire générale qui les a réceptionnées mais non détaillées au cours de l'Assemblée Générale).

Yves Deslandes, Françoise Quiennec, André Legros, Geneviève Reiter, Patrick Lacoste Lagrange, Jean-Jacques Ducout, Gérard Petitjean absent excusé.

- Yves Deslandes administrateur. Adhérent, il indique des compétences techniques diverses en électricité, chauffage, plomberie et bricolage. Il se dit doué en relations inter-entreprises/fournisseurs d'énergie et doté d'un sens de la rigueur et de l'organisation qu'il a mis en pratique pendant 7 ans dans le bureau comme membre actif. Nous avons besoin de bonnes volontés et lui souhaitons la bienvenue.

- Françoise Quiennec administrateur. Désire apporter dans notre club immédiatement, ses compétences et son temps libre. Nous la remercions, bienvenue Françoise.

- Jean-Jacques Ducout administrateur. Veut s'investir pour le Bordeaux bridge club. Il a fait carrière dans l'Armée de l'Air en tant qu'officier pilote de chasse ; 34 années terminées à la direction de la Région aérienne Atlantique, chef d'Etat-major, puis général adjoint au général commandant la Région. Arrivé à Esprit des Lois il y a deux ans après 15 ans d'enquêtes publiques, en urbanisme et installations classées pour l'environnement, secrétaire de l'association des Commissaires-enquêteurs dans



plusieurs départements, nous le remercions de vouloir intégrer notre Conseil d'Administration. Bienvenue Jean-Jacques.

- Gérard PetitJean, administrateur. A voulu aussi nous rejoindre. Ancien directeur de société avec enseignement universitaire, expertise judiciaire, présidence de commission juridique a rejoint notre club en 2023. Sa compagne Armelle de la Cheisserie est également adhérente au club. Merci Gérard et bienvenue.

- André Legros, administrateur. Que nous ne présentons plus, un agrément de Moniteur, a accepté, bien courageusement notre invitation. Avec son rôle Arbitre de comité du Bordeaux bridge club esprit des lois, c'est avec le plus grand honneur que nous lui proposons un siège d'administrateur au sein de notre Conseil. Merci à vous André et bienvenue.

- Geneviève Reiter, secrétaire générale. Déjà investie dans la vie de notre association veut continuer d'apporter son expérience au club. Ses expériences en assistantat de direction, compétences en gestion de projets, communications interne et externe, gestion administrative et organisation ont permis à notre ancienne présidente Hélène Bastier de la coopter dans le bureau de l'ancien Comité Directeur. Passionnée d'informatique, formée par une direction d'excellence dans les vins et spiritueux, elle a mis en place notre site internet. Après son expérience en délégation du personnel, Comité d'entreprise, elle dit croire profondément à la vie démocratique en interne. Merci Geneviève.

- Patrice Lacoste Lagrange, vice-président. Très conscient de l'engagement et du travail effectué par nos bénévoles du club Patrick se propose d'aider à apporter sa part de service. Il nomme son aide et ses compétences en organisation, gestion comptable, bricolage, et mise en place... Merci, Patrick d'être à notre disposition



désormais dans le club et de nous exprimer votre gratitude pour votre engagement au service de nos membres. Bienvenue.

La secrétaire générale, sur ce compte-rendu, leur réitère à tous la bienvenue. Toutes les candidatures sont à disposition. Se renseigner au courriel de [greiter@orange.fr](mailto:greiter@orange.fr).

Vote

*Approuvez-vous la nouvelle liste d'administrateurs non détaillée dans l'Assemblée Générale ?*

. Unanimité

Hélène Bastier poursuit en remerciant tout particulièrement le bureau, Antoine Fontquerni, Florence Fievet, Sophie Salmon, Sophie Pecquerie, Jean-Jacques Paquier, Geneviève Reiter (webmaster), ainsi que l'ensemble du Conseil d'Administration pour le travail qu'ils ont réalisé. Elle cite ensuite André Legros, « pilier du club » qu'il ne faut pas oublier.

Elle ajoute qu'il faut parler aussi de Patrick Lafont dont l'aide efficace est très importante et permet d'assurer de nombreuses distributions de donnes.

Elle rappelle enfin que tous l'ont entourée avec efficacité et compétence, se dévouant sans compter dans une ambiance amicale et chaleureuse. Elle ne doute pas que la nouvelle équipe à laquelle elle souhaite bonne chance continue de travailler pour que le club perdure et se développe.

Elle achève cette introduction en précisant que notre association compte à ce jour 204 adhérents et sympathisants (186 actifs et 18 sympathisants).

En résumé, selon Hélène, si certains membres nous ont quitté, une trentaine de nouveaux nous ont rejoints et elle les remercie de compter maintenant parmi les fidèles joueurs. Parmi eux, elle salue Gérard Petitjean qui a rejoint le club en juin 2023 et se porte candidat pour le nouveau Conseil d'Administration, s'impliquant ainsi dans la vie du club.

Elle rapporte également que beaucoup de nos adhérents aimant notre club invitent des amis à venir y jouer pour faire connaissance avec le club et les inciter à nous rejoindre.

Puis, en guise de bilan de son mandat de présidente, elle récapitule les points positifs ci-après :

#### **L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES TABLES**

Celle-ci est passée d'une moyenne initiale de 8/10 tables à 14 tables à présent, habituelle. Elle juge cette augmentation très conséquente.

#### **LES COMPETITIONS**

Elle rappelle que le Club en 2023 a organisé un marathon et instauré désormais deux simultanés par mois. Que notre BBC est également partenaire du Festival international de Bridge de Bordeaux. (Le prochain festival FIBB aura lieu du 19 au 21 avril à la Mairie de Bordeaux).

#### **LES RESULTATS DES EQUIPES**

Hélène Bastier cite, dans la saison 2023, les excellents résultats de nombreuses équipes, en particulier :

- celle en expert de Thierry Boulard et Didier Lamour.
- en performance de plusieurs équipes à Sarporens avec les adhérents Cormié, Fontquerni, Hubert Befve.
- en finale nationale à Paris paires dames, Christiane Fontquerni.



- en challenge, en finale Trophée de France, l'équipe d'Hubert.  
Et bien d'autres...

Elle termine qu'elles doivent toutes être félicitées.

### L'ECOLE DE BRIDGE

Hélène Bastier souligne que notre école de bridge avec Carole Ferrer est également très dynamique. Elle se réjouit, avec en comptes 16 élèves en performance, 16 élèves en performance 2, 8 élèves en initiation 2 et également 8 élèves en initiation 1 assurée par Patrick Lafont, de les voir bientôt nous rejoindre pour les tournois et dit qu'on les accueillera avec plaisir.

### RECHERCHE D'UN LOCAL

Après la précision de la date de notre fin de bail qui s'achève en juin 2026, Edouard Guignard prend la parole. Il avait écrit à la Mairie de Bordeaux et Jean-Jacques Paquier confirme qu'il y a eu un refus de leur part.

Hélène Bastier incite donc à poursuivre les recherches malgré ce refus et termine que les intéressés ont visité plusieurs autres biens aussi qui ne convenaient pas, soit pour le prix du loyer soit pour l'emplacement.

Elle déplore des recherches difficiles à mener et incite à les poursuivre. Elle sollicite activement la participation de chacun d'entre nous.

Elle achève son intervention en remerciant tous les membres, leur disant à bientôt autour d'une table de bridge et propose de passer au bilan financier.

### RAPPORT FINANCIER

Jean-Jacques Paquier prend la parole, en tant que trésorier. S'ensuit une présentation générale.

Dans l'arrêt des comptes, exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023 Jean-Jacques Paquier indique un résultat d'exploitation excédentaire de 5 928 € et un résultat bénéficiaire de 6 081 €.

Dans le budget prévisionnel du Bordeaux Bridge club esprit des lois au 31 août 2024, dans sa note du 21 mars 2024, Jean-Jacques Paquier rappelle que la présentation est faite au 15 mars 2024, soit après 6 mois et demi de fonctionnement.

Les comptes font ressortir un excédent de 10 570 €. Il souligne que ce chiffre lui paraît devoir être corrigé comme suit pour approcher le résultat au 31 août :

- loyer deuxième quinzaine de mars : + 800.
- points d'expert FFB, première quinzaine de mars : - 450.
- cotisations perçues d'avance :  $9150 \times 3.5/10 = - 3200$ .
- rappel de gaz à envisager : - 2 000.
- dépenses des mois de juillet/août sans recette : - 5500.
- ventes de tickets et cours du 15 mars au 30 juin :  
 $21338 \times 3.5/6.5 = 11\ 490$ .

Il conclut au résultat prévisionnel suivant :

$$10570 + 800 - 450 - 2000 - 3200 - 5500 + 11490 = 11\ 710.$$

- le résultat 2023 était de 6 080 €.
- en 2023, les ventes de tickets étaient de 24 470 €.
- en 2024, elles devraient approcher 29 200 €.

Jean-Jacques Paquier précise que l'augmentation est due pour 3 060 € à celle du prix du ticket et pour 1 670 € à l'accroissement de la fréquentation. Il ajoute que, par ailleurs, on note un accroissement des cours et des économies sur certains postes de charges. Il conclut donc au résultat suivant :

2023 : 6 080 € + accroissement des tickets 4 730 + divers 900 = 11710€ de résultat prévisionnel 2024.

Dans les comptes 2023, il rappelle le problème du gaz de l'ordre de 31 € mensuels que nous devons rembourser.

### PROPOSITION DE PROJET SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Jean-Jacques Paquier propose son idée ; voici ce qu'il nous dit :

« Nous pourrions acheter 180 m2 pour environ 700 000 €. Le club compte 186 sociétaires. On pourrait créer une SCI, structure juridique la plus adéquate, unissant le capital. Il suffirait de 70 sociétaires apportant chacun 10 000 € ou plus selon les possibilités de chacun. Le local serait loué environ 2 000 € par mois au club.

Après déduction des charges (taxe foncière notamment), le rendement serait de l'ordre de 3% pour rémunérer les apports ».

Il termine qu'il faut d'abord faire un sondage pour voir qui serait prêt à s'engager dans un tel investissement et rappelle en conclusion que la mise en place d'une telle structure passerait nécessairement par un vote de l'Assemblée Générale.

- ❖ Le détail bilan actif, passif, compte de résultat de l'exercice en liste du 01/09/2022 au 31/08/2023 vous sera adressé par voie électronique, dès le retour de Jean-Jacques Paquier.

Vote pour son bilan :

. Unanimité

La parole est ensuite donnée à l'assemblée.

Yves Deslandes souhaite réagir concernant le budget de l'association.



Il questionne sur les montants en banque entre les comptes courants et épargne au 31 août 2023 ;

Jean-Jacques Paquier répond que la recette se trouve dans les documents remis à savoir que les disponibilités au 31 août 2023 sont l'actif circulant de 21015.30 €.

Il questionne sur Les montants prévisionnels en banque des comptes courant et épargne au 31 août 2024 ;

Jean-Paquier répond de lire son détail dans sa note du 21 mars 2024 Budget prévisionnel du Bordeaux Bridge club esprit des lois au 31 août 2024.

Il dit qu'il veut connaître la date exacte de fin de notre bail ;

Hélène lui répond qu'elle est à juin 2026.

Il termine ses questions sur le montant de loyer que nous pourrions supporter avec les mêmes conditions de recettes actuelles avec les ventes de tickets et adhésions ;

Jean-Jacques Paquier lui répond qu'il serait de l'ordre de 2400/2500 € mensuels.

La présidente invite ensuite les nouveaux administrateurs à se réunir pour délibérer et lève la séance de l'Assemblée Générale électorale à 17h00.

Après cette annonce, un temps d'échange dans l'attente de la délibération du nouveau Conseil d'Administration s'est tenu avec les membres adhérents présents. Les membres du Comité Directeur nouvellement élus se retirent pour élire le nouveau Bureau.

## RÉUNION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Elle a eu lieu dans le petit bureau à droite au fond de la salle principale qui accueille les membres.

Conformément aux statuts cf 9.3 et règlement intérieur, le nouveau Conseil d'Administration est composé de 12 membres.

11 membres du nouveau Conseil d'Administration sont présents à cette première réunion :

Pierre Darbo, Yves Deslandes, Jean-Jacques Paquier, Françoise Quiennec, Michèle Mases-Faussier, André Legros, Geneviève Reiter, René Naudot, Marie-Dominique Durret Delbos, Patrick Lacoste Lagrange, Jean-Jacques Ducout. Gérard Petitjean est absent excusé.

Patrick Lacoste Lagrange pose la question de savoir qui doit élire sa ou son président.

La réponse apportée est que conformément aux statuts du BBC et à l'Ordre du Jour dans la [convocation de l'AG du 21 mars 2024](#), le Conseil d'Administration élit le bureau qui élit sa ou son président.

Un tour des présents est fait pour demander qui veut faire partie du bureau. 4 personnes lèvent la main pour se porter candidates :

Yves Deslandes, Patrick Lacoste Lagrange, Jean-Jacques Paquier, Geneviève Reiter.

Vote

. Unanimité

## ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT

La nomination de son président est l'obligation légale prévue dans les statuts pour les membres du Conseil d'Administration qui ont élu leur bureau.

Le nouveau bureau propose de nommer à sa présidence, Michèle Mases-Faussier, estimant qu'il s'agit du profil recherché, solaire, diplomate et ancienne membre du Conseil d'Administration au club. Le bureau estime qu'il s'agit d'un excellent choix pour ce type de poste.

Vote pour la présidence :

. Unanimité

Michèle Mases-Faussier est applaudie par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration pour sa nouvelle nomination. Elle prend la parole pour remercier de cette élection et aussi l'ancienne équipe pour tout le travail accompli dans le club qu'elle compte bien faire progresser.

Conformément à l'article 10 des statuts du BBC, la nouvelle présidente propose la composition du Bureau au nouveau Conseil d'Administration et la soumet au vote. Il s'ensuit :

- Présidente, membre du bureau : Michèle Mases-Faussier
- Vice-Président, membre du bureau : Patrick Lacoste Lagrange
- Secrétaire Générale, membre du bureau : Geneviève Reiter
- Trésorier, membre du bureau : Jean-Jacques Paquier
- Administrateur, membre du bureau : Yves Deslandes.

Les membres du Conseil d'Administration étant les suivants :

. Pierre Darbo, Yves Deslandes, Jean-Jacques Paquier, Françoise Quiennec, Michèle Mases-Faussier, André Legros, Geneviève Reiter, René Naudot, Marie-Dominique Durret Delbos, Patrick Lacoste Lagrange, Jean-Jacques Ducout, Gérard Petitjean.



## Vote pour ce nouveau Conseil d'Administration

. Unanimité

La nouvelle présidente indique que le Comité Directeur se partagera les tâches, lors de la prochaine réunion de bureau qui se tiendra le 27 mars à 11H00 au club.

En effet, conformément à la [liste des tâches](#) envoyée par courriel FFB par la secrétaire générale, il est proposé d'organiser une réunion le mercredi 27 mars ce qui permettra au comité directeur nouvellement élu de se réunir pour la première fois avant la fin de l'année 2024 pour les mesures bancaires et administratives qui doivent accompagner la passation avec le nouveau bureau.

Le Conseil d'Administration réintègre l'Assemblée Générale.

Plus aucun sujet n'étant évoqué, Hélène Bastier remercie l'ensemble des membres présents et lève la séance à 19h45.

La présidente

Michèle Mases-Faussier

La secrétaire générale

Geneviève Reiter